

ACCUEIL / ACTUALITÉ

Lille : le feuillet de la chapelle Saint-Joseph se poursuit

Promise à la démolition par la fédération des écoles d'ingénieurs de la Catho de Lille, la chapelle Saint-Joseph bénéficiait d'un sursis depuis juin dernier. Devant le refus du ministère de la Culture de la classer parmi les monuments historiques, les opposants poursuivent le combat sur le terrain judiciaire.

Par Pierre Jova

Publié le 25/11/2020 à 16h34 | Mis à jour le 25/11/2020 à 16h35

Article réservé aux abonnés



La chapelle Saint-Joseph de Lille a été rachetée en novembre 2019 par la fédération des écoles d'ingénieurs de l'Université catholique de Lille. • ANNE-SOPHIE HOURDEAUX/CROIX DU NORD

La querelle de clocher ne s'interrompt pas. Au sortir du premier confinement, l'association Urgences patrimoine avait sonné le tocsin contre le projet de démolition de la chapelle Saint-Joseph à Lille, attachée à l'ancien collège jésuite du même nom situé dans le quartier historique Vauban. Bâti à la fin du XIXe siècle, n'accueillant

plus de célébrations depuis 2002, l'imposant édifice a été racheté en novembre 2019 par Yncréa, la fédération des écoles d'ingénieurs de l'Université catholique de Lille, rebaptisée Junia en octobre dernier. Cette dernière souhaite la raser, afin de faire place nette pour son nouveau campus, prévu à la rentrée 2024. Destiné à accueillir 8 000 étudiants, le projet aurait dû commencer en juin.

C'était sans compter sur la riposte d'Urgences patrimoine, qui lança une pétition (actuellement de 10 000 signatures), ainsi qu'un contre-projet, plaidant pour une réhabilitation moderne de la chapelle. Grâce à l'intervention personnelle de l'animateur Stéphane Bern, la démolition fut suspendue par le ministre de la Culture, Franck Riester, qui demanda à ses services d'étudier un éventuel classement de l'édifice parmi les monuments historiques.

Les ingénieurs ont de solides appuis

Cinq mois plus tard, en plein deuxième confinement, le ministère de la Culture sonne le glas des espoirs des amoureux de la chapelle Saint-Joseph. Dans un communiqué de presse publié le 14 novembre, il rejette la demande de classement au titre de monument historique de l'édifice, en jugeant son « intérêt architectural » insuffisant. Au contraire, le ministère donne son feu vert au projet de Junia, dont il fait de la destruction de la chapelle la pierre angulaire : « *Renoncer à la démolition (...) impliquerait donc de devoir abandonner un projet important pour le développement de l'enseignement supérieur, qui représente un investissement de 120 millions d'euros.* » Pour les opposants, un véritable choc. « *Notre surprise a été totale* », avoue Alexandra Sobczak, présidente d'Urgences patrimoine.

Comment expliquer un tel revirement ? D'abord, le changement de ministre : le 3 juillet dernier, le gouvernement d'Édouard Philippe a présenté sa démission, et Franck Riester a été recasé comme

ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité. Sa successeuse, Roselyne Bachelot, aurait été moins sensible à cette affaire. De plus, la fédération des écoles d'ingénieurs de la « Catho » de Lille n'a pas rendu les armes. Prévus le 10 juillet sous l'ancien ministre en poste, une rencontre de ses représentants avec le ministère au sujet de la chapelle a bien eu lieu. *« Nous avons présenté l'intégralité du projet, en discutant du campus qu'on s'apprête à mettre en place, et en soulignant que 25 % des investissements globaux étaient consacrés au patrimoine »*, explique un porte-parole de Junia.

La mairie opte pour le palais Rameau

En effet, la mairie de Lille avait donné son accord au chantier, en échange d'une réhabilitation par Junia du palais Rameau, halle d'exposition de style néobyzantin, construit de 1878 à 1881 par Auguste Mourcou, l'architecte de la chapelle Saint-Joseph. Ces deux bâtiments ont précisément été construits comme faisant partie d'un même ensemble architectural. Junia s'engage donc à prendre en charge le palais Rameau, et à l'intégrer dans son projet de campus. Réélue d'extrême justesse à la mairie en juin dernier, Martine Aubry a sans doute appuyé en coulisses la fédération des écoles d'ingénieurs. L'édile vient d'ailleurs de retirer la candidature de la citadelle Vauban de Lille à un classement de l'Unesco, car cela gênerait la réalisation d'un futur tramway. *« Notre permis de démolir a été confirmé trois fois : par la Direction régionale des affaires culturelles, par l'Architecte des bâtiments de France, et par le ministère »*, poursuit le représentant de Junia, qui ne cache pas sa satisfaction d'avoir emporté une manche décisive contre leurs opposants.

Bloquer les pelleteuses

Pourtant, ces derniers n'en démordent pas : Urgences patrimoine a immédiatement déposé un recours devant le tribunal administratif de Lille, pour attaquer le refus du ministère de la Culture de mettre la chapelle en instance de classement au titre des monuments historiques. « *Nous demandons que le ministère soit enjoint de lancer la procédure de classement, en attendant qu'on se prononce* », plaide Me Théodore Catry, avocat de l'association, soulignant que cela protégerait le bâtiment pendant un an. « *Nous allons voir sur quels critères le refus de classement a été décidé* », complète Alexandra Sobczak. « *En permettant la démolition de cette chapelle au nom d'un intérêt privé, affirme son avocat, le ministère crée un précédent : dès que vous aurez un bâtiment historique qui intéresse un projet lucratif, il sera menacé.* » La procédure pourrait durer entre un et deux ans, sans empêcher Junia de poursuivre son projet. Du côté de la fédération des écoles d'ingénieurs, on évoque l'hypothèse d'une destruction en 2021, pendant des vacances scolaires... Mais, si les pelleteuses arrivent, Me Catry a déjà prévu de déposer un référé suspension, une procédure d'urgence qui gèlerait le chantier.

Réhabiliter la chapelle : un projet inutile ?

Le feuilletton lillois de la chapelle Saint-Joseph risque donc de ne pas en rester là, tant les positions semblent irréconciliables.

« *Aujourd'hui, ce n'est plus une chapelle, mais un bâtiment. Ce n'est pas jouer sur les mots : cela fait 20 ans que le culte n'y est plus célébré* », fait valoir le représentant de Junia, qui rappelle que les vitraux, l'autel et la statue de saint Joseph, toujours présents à l'intérieur de l'édifice, seront transférés à la chapelle universitaire de la Catho, également consacrée au père adoptif de Jésus, et qui vient d'être rénovée.



Les vitraux, l'autel et la statue de saint Joseph seront transférés à la chapelle universitaire de la Catho, également consacrée au père adoptif de Jésus, et qui vient d'être rénovée.

• ANNE-SOPHIE HOURDEAUX/CROIX DU NORD

Quant à l'orgue, il a été vendu à un acheteur autrichien. *« Ils auraient mieux fait de l'offrir à une paroisse catholique voisine »*, lance Alexandra Sobczak, regrettant que le contre-projet d'Urgences patrimoine n'ait pas été pris en considération par la partie adverse. *« Nous comprenons que Junia en ait assez de voir son projet bloqué, mais ils devraient au moins prendre en compte l'alternative que nous proposons. »* Mis au point par Laurent Lequeuche, pseudonyme d'un spécialiste de la maîtrise d'ouvrage, ce contre-projet imagine la transformation de la nef en bibliothèque universitaire, et de la toiture de la chapelle en serre, tout en laissant le chœur ouvert au culte et aux concerts. *« Lorsqu'on fait une rénovation, il faut qu'elle soit utile ! Une serre, c'est ce qu'on va faire au palais Rameau, et une bibliothèque existe déjà à la Catho »*, estime le représentant de Junia, qui se défend de poursuivre des impératifs économiques : *« Notre projet est avant tout pédagogique et académique : la vocation du nouveau campus est de servir les étudiants. »*

« La porte ouverte à d'autres démolitions »

Pour Alexandra Sobczak, le projet de démolition de la chapelle prouve au contraire que *« le pouvoir de l'argent s'impose à la religion »* : *« cela me choque que l'institution catholique elle-même accepte de liquider son patrimoine ! »*, s'exclame-t-elle. Depuis le début de l'affaire, la Catho rappelle aux journalistes que Junia est indépendante dans ses décisions, sans empêcher que le lien se fasse dans toutes les conversations lilloises. Quant à l'archevêché, confronté à un important « parc immobilier » d'églises de moins en moins fréquentées, il n'a fait aucun commentaire. *« La chapelle Saint-Joseph est pourtant la porte ouverte à d'autres démolitions, car les communes seront bientôt tentées de se débarrasser de leurs coûteuses églises vides. »* La présidente d'Urgences patrimoine rappelle un précédent : en février 2013, l'église Saint-Jacques d'Abbeville (Somme), de style néogothique, comme la chapelle Saint-Joseph, était rasée par la commune. Elle était en mauvais état, et le culte n'y était plus célébré depuis 12 ans. Mais les images de sa destruction ont fait le tour des réseaux sociaux, soulevant une désapprobation générale. La rumeur qu'une mosquée serait construite à la place a même circulé... *« Si cette chapelle est démolie, cela va de nouveau susciter une émotion et encourager toutes sortes de déviances »*, affirme-t-elle.

Patrimoine régional contre projet design

Ce qui est certain, c'est que, dans le quartier Vauban où se situe la chapelle, sa destruction génère de profondes inquiétudes. *« Je trouve absolument incroyable que la Catho puisse détruire un lieu de culte ! Songez au nombre de Lillois qui y ont fait leur communion ! »*, s'indigne Josette Hensen, retraitée, qui habite depuis 30 ans rue Colson, en face de l'édifice. Cette ancienne animatrice radio et actrice, apparue dans le film de René Gilson *Ma blonde, entends-tu*

dans la ville ? (1980), n'est pourtant pas un pilier de paroisse : « J'ai été élevé religieusement, mais je ne suis plus croyante. Ce sont sans doute des restes de mon éducation... Mais surtout, cette chapelle, je l'aime ! Elle change de couleur tous les jours, je l'ai prise en photo sous la neige, en été... C'est ma voisine ! »



« J'ai fréquenté cette chapelle quand j'étais lycéen, la plupart de mes enfants y ont vécu leur première communion », révèle un Lillois, défenseur de la chapelle.

• ANNE-SOPHIE HOURDEAUX/CROIX DU NORD

Un son de cloche similaire chez Pierre Querleu, libraire tout juste retraité. « *C'est la disparition de la civilisation judéo-chrétienne ! Je suis catholique, tiède au niveau de la pratique, je l'avoue, mais si la Catho ne défend pas cette chapelle, qui le fera ?* », se demande celui qui fut élève de l'école Jeanne-d'Arc. Celle-ci a fusionné en 1968 avec le collège Saint-Joseph et une autre institution religieuse pour former le centre scolaire Saint-Paul, qui existe toujours dans les murs de l'ancienne école jésuite. « *J'ai fréquenté cette chapelle quand j'étais lycéen, la plupart de mes enfants y ont vécu leur première communion* », révèle-t-il, en s'inquiétant de la transformation du quartier avec le nouveau campus. « *Le patrimoine de Lille mérite*

d'être promu, et non sacrifié ! », s'emporte l'ancien libraire. « *Le projet Junia est très design, mais c'est quelque chose qu'on peut voir à New York, alors que la chapelle témoigne d'une architecture tout à fait particulière à notre pays et notre région* », complète sa voisine, craignant « *une uniformité* » de sa ville. De plus, affirme Pierre Querleu, « *jamais les habitants du quartier n'ont été contactés par Junia* ». La bataille de la chapelle Saint-Joseph n'est probablement pas terminée, mais sa leçon est déjà connue : dans la France sécularisée de 2020, on ne touche pas aux églises sans bouleverser les esprits. Même lorsqu'elles sont désaffectées.

Par Pierre Jova

Chapelle

Lille

Démolition

Patrimoine